

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE SEVRE AUTISE

N°2023B_01_003

DECISION DU BUREAU

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept janvier à 14h30, les membres du Bureau de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise se sont réunis à la **Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise**, sous la présidence de Monsieur BOSSARD Michel.

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSÉS :

- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges

SECRÉTAIRE DE SEANCE :

- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais

OBJET : ENTRETIEN DES LOCAUX DU SIEGE ADMINISTRATIF ET DU CENTRE TECHNIQUE, ET DE LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE MULTI-SITES A BENET ET MAILLEZAIS

Monsieur le Président expose que les contrats en cours pour l'entretien des locaux :

- du siège administratif et du centre technique,
- et de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, pour les sites de Benet et de Maillezais,

sont arrivés à échéance.

En conséquence, afin d'assurer les prestations de nettoyage et d'entretien des locaux du siège administratif de la Communauté de Communes et du centre technique, et de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, pour les sites de Benet et de Maillezais, il convient de conclure de nouveaux contrats pour une période de 6 mois, l'objectif étant par la suite d'uniformiser les dates de contrat des différents sites.

Monsieur le Président présente donc les contrats de mise à disposition de personnel de l'Association Multi service Sud Vendée de Fontenay-le-Comte, pour un montant décomposé comme suit :

- Maison de santé sites de Benet et Maillezais, montant mensuel de 1 720.37 € HT (2 064.44 € TTC), soit 10 322.20 € HT (12 386.64 € TTC) pour 6 mois du 1er janvier au 30 juin 2023,
- Siège administratif et centre technique, montant mensuel de 1 277.65 € HT (1 533.18 € TTC), soit 7 665.90 € HT (9 199.08 € TTC) pour 6 mois du 12 janvier au 12 juillet 2023 ;
- Soit un total de 17 988.10. € HT (21 585.72 € TTC) pour une période de 6 mois.

Monsieur le Président demande au Bureau :

- son accord sur les contrats, tels que présentés ci-dessus, pour les prestations d'entretien des locaux du siège administratif de la Communauté de Communes et du centre technique, et de la Maison de Santé Pluridisciplinaire,
- et son autorisation pour signer les devis correspondant avec l'Association Multi Service Sud Vendée.

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le 06/02/2023

S²LO

ID : 085-248500563-20230127-2023B_01_003-DE

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté, à l'unanimité :

- Donne son accord sur les contrats, tels que présentés ci-dessus, pour les prestations d'entretien des locaux du siège administratif de la Communauté de Communes et du centre technique, et de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, pour une période de 6 mois.
- Autorise Monsieur le Président à signer les devis correspondant avec l'Association Multi Service Sud Vendée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 27 janvier 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Annie RINEAU